

Réunion du CONSEIL MUNICIPAL
De BUCEY LES GY - Séance DU14 AVRIL 2021

Membres présents : Kopec Freddy, Bidon David, Ducret Mélanie, Kopec Fanny, Millot Romain, Ballivet Jacques, Grosjean Virginie, Pires Sylvie, Sandretti Baptiste, Lacour Céline, Cheviet Vincent, Héritier Quentin, Lambert Agnès.

Procuration : Raby Océane à Ballivet Jacques

Membre absent : Prost Benjamin

Secrétaire : Grosjean Virginie

La séance est ouverte à 19 h 00.

ORDRE DU JOUR :

Monsieur le maire demande au conseil municipal la possibilité de rajouter un point survenu récemment à l'ordre du jour :

VENTE DE LA MAISON PLACE DU PONT DU FOUR : les membres du conseil municipal acceptent l'ajout en point 1.

1. **Prix de vente maison de la Place du Pont du four**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal, de la proposition d'achat pour la maison communal de la Place du Pont du Four à 22 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-décide d'accepter cette offre d'achat à 22 000 € net vendeur

-autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tout autre document se rapportant à cette affaire.

14 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

2. **Intégration des résultats suite à la dissolution du Syndicat de la Morthe,**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que compte tenu de la dissolution du Syndicat de la Morthe par l'arrêté préfectoral N° 70-2020-09-10-010 DU 10 septembre 2020 et effective à compter du 15 septembre 2020, il convient d'intégrer les excédents de clôture du Syndicat de la Morthe dans la comptabilité de la commune en 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'intégrer les résultats du Syndicat de la Morthe comme suit :

+ 4 671.64 € en excédent d'investissement au compte 001 (RI)

+ 461.88 € en excédent de fonctionnement au compte 002 (RF)

14 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

3. Mise à disposition d'un local

REPORTE AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

4-Augmentation du temps de travail de Mme CHAMAYOU

Monsieur le maire explique au conseil municipal qu'à l'arrivée des beaux jours, le travail en extérieur va être plus important pour l'employé communal et qu'il serait bon qu'il soit secondé par une deuxième personne. Mme CHAMAYOU étant intéressée par ce travail est favorable pour une augmentation hebdomadaire de son temps de travail et passer ainsi de 11 h à 20 h hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de passer Mme CHAMAYOU à 20 h hebdomadaires.

13 POUR

1 CONTRE

0 ABSTENTION

5- Programme 2021 travaux sylvicoles

Le programme des travaux ONF 2021 présentent les travaux suivants dans la forêt communale :

- Cloisonnement dans le P 30r,
- Broyage dans la P39 r
- Nettoyement manuel localisé dans la P 9 j
- Dégagement manuel de régénération dans la P 42 r

Le tout pour un montant de 13 989.25 € HT et 15 388.18 TTC

Le conseil émet un avis favorable à ces travaux et demande l'inscription de ceux-ci au budget 2021 et autorise le maire à signer le devis correspondant.

14 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

6 - Demande de subvention

Un courrier d'Handy Up nous est parvenu pour solliciter la commune pour une subvention de fonctionnement. Monsieur le Maire en donne connaissance au conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Emet un avis défavorable à cette demande.

14 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

7-Présentation et Vote du compte de gestion 2020 pour le budget Commune et Bois

Le maire présente aux Conseillers Municipaux le compte de gestion 2020, comptabilité du receveur pour le budget Communal, et celui du budget BOIS.

Elle n'appelle aucune observation de leur part, et le compte de gestion est vote comme suit :

Budget COMMUNE : 14 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Budget BOIS : 14 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

8-Affectation des résultats budget commune et budget bois

BUDGET COMMUNAL

Vu les résultats constatés au compte administratif de l'exercice 2020, le Conseil Municipal décide d'affecter les sommes de :

- **293 684.56 €** au compte **001** en dépenses d'investissement
- **91 536.90 €** au compte **002** en recettes de fonctionnement
- **288 389.56 €** au compte **1068** en recette d'investissement

14 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

BUDGET BOIS

Vu le déficit d'investissement et l'excédent de fonctionnement constatés aux résultats de l'exercice 2020, le Conseil Municipal décide d'affecter les sommes de

- **10 959.80 €** au compte **1068** en recette d'investissement
- **10 959.80 €** au compte **001** en dépenses d'investissement
- **47 444.43 €** au compte **002** en recettes de fonctionnement

14 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

9- PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET GENERAL COMMUNE

Monsieur le Maire a quitté la salle

Après l'élection du président de séance, le Conseil Municipal, en dehors de la présence du maire, vote le CA du budget général de la commune pour l'exercice 2020 comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS DE CLOTURE 2020
Réalizations de l'exercice (mandats et titres)	SFonctionnement	293 650.00	385 375.13	91 725.13
	SInvestissement	944 660.47	536 573.33	- 408 087.14
		+	+	
REPORTS N -1	REPORT EN SF (002)		288 201.33	Dont réintégration des excédents 2020 du Syndicat de la Morthe
	REPORT EN SI (001)		114 402.61	
		=	=	
Total réalisations + reports		1 238 310.47	1 324 552.40	86 241.93
RAR à reporter en 2021	SFonctionnement	0.00	0.00	
	S Investissement	12 505.00	17 800.00	
	TOTAL DES RAR 2020	12 505.00	17 800.00	
RESULTAT CUMULE	S Fonctionnement	293 650.00	673 576.46	379 926.46
	S Investissement	957 165.47	668 775.94	-288 389.56
	Total cumule	1 250 815.47	1 342 335.40	91 536.90

13 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

10-PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020
DU BUDGET BOIS

Après l'élection du président de séance, le Conseil Municipal, en dehors de la présence du maire, vote le CA du budget du service « BOIS » « pour l'exercice 2020 comme suit :

		<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>RESULTATS DE CLOTURE 2019</i>
Réalizations de l'exercice (mandats et titres)	SFonctionnement	105 931.25	134 019.48	28 088.23
	SInvestissement	10 959.80	7 416.20	-3543.60
		+	+	
REPORTS N-1	REPORT EN SF (002)		30 316.00	
	REPORT EN SI (001)	7 416.20		
		=	=	
Total réalisations + reports		124 307.25	171 751.68	47 444.43
RAR à reporter en N +1	SFonctionnement	0.00	0.00	
	S Investissement	0.00	0.00	
	TOTAL DES RAR 2020	0.00	0.00	
RESULTAT CUMULE	S	105 931.25	164 335.48	58 404.23
	Fonctionnement			
	S Investissement	18 376.00	7 416.20	-10 959.80
Total cumule		124 307.25	171 751.68	47 444.43

13 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Monsieur le Maire revient dans la salle.

11- Vote des taxes 2021

Le Conseil municipal décide de voter les taxes directes locales pour 2021 sans modification des taux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les taxes directes locales 2021 comme suit :

Bases notifiées pour 2021 x Taux de référence

Foncier bâti : 497 800 x 29.94 % (soit 24.48 % taux départemental + 5.46 % taux communal) = 149 041 €

Foncier non bâti : 48 000 x 16.84 % = 8 083 €

CFE : 48 500 x 12.05 % = 5 844 €

TOTAL : 162 968 €

14 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

12-Présentation et vote du BUDGET COMMUNE 2021

L'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de voter le budget primitif 2021 de la commune comme présenté ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 361 133.79 €

Recettes : 407 506.90 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 469 836.56 €

Recettes : 469 836.56 €

13 POUR 1 CONTRE 0 ABSTENTION

Présentation et vote du Budget BOIS 2021

L'exposé du Maire entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de voter le budget primitif 2021 du budget bois comme présenté ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 84 155.00€

Recettes : 95 794.43 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 29 609.80 €

Recettes : 29 609.80 €

14 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

13- Questions et Informations diverses

- Prochain conseil municipal désignera 3 personnes du conseil pour intégrer le syndicat scolaire de Gy pour la rentrée 2021. Les personnes intéressées devront s'inscrire avant la prochaine réunion DU Conseil Municipal.

La séance levée à 21 h 30.